

Pour publier un texte...

Le *Zone campus* ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, ni aucun de ceux-ci. C'est le rédacteur en chef du journal, sous les recommandations de ses chefs de pupitre, qui décide ou non de publier un texte reçu. Les textes doivent être écrits par des étudiants de l'UQTR, à moins d'exception(s) approuvée(s) par l'un des chefs de pupitre et du rédacteur en chef. Le *Zone campus* se garde le droit, sans en altérer le sens, de couper des textes trop longs. Les textes journalistiques couvrant l'actualité doivent être abordés sous un angle qui vise l'objectivité. Il importe d'éviter les jugements personnels, les opinions tranchées, la rédaction à la première personne, etc. Les chefs de pupitre jugent un texte selon divers critères, dont le degré d'objectivité, le niveau d'intérêt public du sujet, la qualité de l'écriture, l'originalité du sujet, etc. Les textes doivent être rendus aux bureaux du *Zone campus* avant l'heure et la date de tombée, en format électronique sur disquette ou par courriel. Vous pouvez visualiser toutes les dates de tombées sur le site Internet du *Zone campus*. Les bureaux du *Zone campus* sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Tout le texte doit être écrit à interligne et demi pour faciliter le travail des réviseurs et des chefs de pupitre. Tout le texte doit être écrit dans la même police et de la même grosseur de caractère.

RÈGLES TYPOGRAPHIQUE

Il vous faut un surtitre général, une suggestion de titre original, un préambule (chapeau, *chapô*, *lead*, appelez-le comme vous le voulez: c'est le premier paragraphe qui traite de façon globale du sujet traité dans le papier).

Seuls le surtitre, titre, votre nom, le préambule (chapeau) et les intertitres sont en gras. Tout le reste est en caractère «normal». Jamais de souligné.

Tout votre texte doit être dans le même caractère et la même police: Helvetica 12 si possible (surtout pas de titre immense s.v.p.).

Tout votre texte (titre, surtitre et intertitres y compris) doit être justifier à gauche. Pas de «centré» ou de «justifié à droite».

Les citations sont entre guillemets français comme ceci « et ». Pas de guillemet anglophone comme ceci ". Les guillemets, tout comme la citation qui y est incluse, sont en italique.

Éliminez tous les espaces précédents les ?, !, \$, «, », :, ; et autres. Dites-vous qu'un journal a toujours besoin de comprimé les textes pour publier le plus d'information dans le moindre espace possible.

Jamais de double espace nulle-part! Niet.

Les nombres à un chiffre sont écrits en toutes lettres et les nombres à deux chiffres, en numéro (neuf et 10 par exemple). Les nombres à plus de trois chiffres prennent un espace insécable (i.e. que le nombre ne peut être coupé au bout d'une ligne) à chaque trois chiffres (23 998 897\$ par exemple).

Les titres de publications (livres, magazines, journaux, etc.) sont en italique.

Vous finissez votre texte avec le fameux - 30 - (barre, trente, barre) journalistique signifiant au graphiste que tout ce qui précède ce chiffre est publiable. Si vous avez un

commentaire à ajouter pour le chef de pupitre ou le graphiste vous pouvez le faire sous le 30, sans craindre que votre remarque ne soit publiée.

Sous le 30, vous écrivez deux phrases préalablement prises de votre texte qui pourront être utilisées comme exergue. Choisissez deux phrases qui s'agencent bien avec le titre et qui ont du «punch». Dites-vous que le lecteur lira le surtitre, le titre puis l'exergue avant même d'aborder une seule ligne de votre texte.

Vous signez au bas du texte en inscrivant votre nom et votre association.

Pour publier une chronique...

Pour ce qui est des chroniques, elles doivent respecter les mêmes critères que ci-dessus à l'exception de l'objectivité qui n'est pas obligatoire. C'est le comité rédactionnel qui, ici aussi, a pleine juridiction sur le choix des chroniques. Espaces de liberté, les chroniques ont pour but d'enrichir et d'apporter une diversité de contenu au journal Zone campus.

Pour publier une opinion...

Pour ce qui est des opinions, c'est également le comité rédactionnel qui a pleine juridiction sur les espaces dédiés à cette fin. Les sections opinions ont pour but de permettre aux étudiants et à d'autres membres de la communauté de prendre part aux enjeux de la communauté de façon à ce que le Zone campus devienne un agora incontournable pour tout débat concernant la communauté étudiante universitaire de Trois-Rivières. Les textes à contenu diffamatoire ne seront pas publiés. Les textes d'opinions doivent obligatoirement comporter votre signature, votre nom, votre nom d'association (s'il y a lieu) et vos coordonnées complètes (adresse, téléphone et courriel), qui ne seront pas publiés.